



Protocole d'accord

signé le 18 juin 2013



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ambassade de France
en Belgique



FORMACOM Plus

2014 – 2016

***Expertise didactique, mise en réseau et interculturalité
dans l'enseignement-apprentissage du FLE***

SOMMAIRE

- 0 Avant-propos**
- 1 Justification du projet FORMACOM Plus**
- 2 Principes du projet**
- 3 Objectifs**
- 4 Publics-cibles**
- 5 Contenus et approches**
- 6 Organismes partenaires du projet**
- 7 Durée de la formation**
- 8 Structure du programme**
- 9 Financement du projet et responsabilités**
- 10 Signataires**

ANNEXES

- I Coordonnées des partenaires et des coordinateurs**
- II Sigles**

0 Introduction: résultats des programmes Formacom et prolongation envisageable du projet

Après 12 ans et 4 programmes triennaux, projets nés dans le cadre de l'accord de coopération entre la République française et la Communauté flamande de Belgique, ce programme de formateurs FORMACOM est devenu un concept dans le monde de l'enseignement-apprentissage du français langue étrangère (FLE) en Flandre. Fondé sur un partenariat intense entre l'Ambassade de France, le Département de l'Enseignement, l'Association des professeurs de français de la Communauté flamande (BVLFF - vzw), les différents réseaux d'enseignement (Onderwijs van de Vlaamse Gemeenschap – GO!, Onderwijssecretariaat van Steden en Gemeenten van de Vlaamse Gemeenschap – OVSG, Provinciaal Onderwijs Vlaanderen – POV, Vlaams Onderwijs Overleg Platform – VOOP, Vlaams Secretariaat van het Katholiek Onderwijs – VSKO) et les départements de formation de professeurs de français de trois universités (KULeuven, UG, VUB), et le CAVILAM - Alliance française, FORMACOM peut présenter un bilan, à maints égards, plus que positif.

En 12 ans, près d'une centaine de professeurs de FLE du secondaire, appartenant tant aux filières professionnelles et techniques (bso, tso) qu'aux filières de l'enseignement général et artistique (aso, kso), ainsi que des professeurs de l'enseignement pour adultes (vo) et des enseignants des Hautes Ecoles, ont participé aux programmes FORMACOM I, II, III et IV.

Les «Formacomistes» ont pris part à huit stages de quinze jours au CAVILAM de Vichy , co-animés par des experts français et flamands, et à près de trente journées de suivi dans les trois universités partenaires. La démultiplication de leurs acquis est indéniable

Les résultats des acquis de la formation apparaissent clairement dans la dissémination. Les Formacomistes interviennent à toutes les journées d'études pour professeurs de FLE en Flandre. Ils ont donné quelque 220 ateliers / séminaires auxquels ont participé près 4 700 professeurs partout en Flandre et même à l'étranger (Afrique du Sud, Allemagne, Autriche, Canada, Chypre, Croatie, Espagne, Etats-Unis, France, Grèce, Pays-Bas, Portugal...). Ils produisent également du matériel didactique sous forme de fiches pédagogiques téléchargeables, entre autres pour *La semaine du Film français en Flandre*. Ils participent aussi depuis plusieurs années aux formations annuelles de professeurs de FLE allemands faisant un stage d'une semaine en Flandre.

Le programme Formacom IV se terminant en décembre 2013, il est donc opportun de s'interroger quant à la pertinence et la nécessité d'un nouveau programme de formation continue à moyen terme de professeurs de français langue étrangère de la Communauté flamande, et ceci toujours dans le cadre de l'accord de coopération culturelle entre la République française et la Communauté flamande de Belgique.

1 Justification du projet Formacom Plus: Répondre aux besoins du terrain et aux préoccupations nouvelles

1.1 Constatations

Les rapports de l'Inspection de l'Enseignement, les constatations sur le terrain par les conseillers pédagogiques des divers réseaux, les résultats d'évaluations lors des journées d'études de la BVLF ou de session de formation réalisées par des «Formacomistes», les entretiens avec des professeurs en fonction et avec des formateurs de professeurs de français, les remarques ou questions formulées par des directeurs d'établissements ne manquent pas de mettre en lumière des besoins toujours pressants de

- formation continue à moyen et à long termes des enseignants de français, car les formations ponctuelles ont un faible impact sur le renouvellement et l'amélioration des pratiques de classes et des approches pédagogique-didactiques ou sur le soutien du pouvoir gestionnel des écoles;
- création ou d'approfondissement et de structuration d'un réseau d'expertise délocalisée, à l'échelle des écoles et des groupements d'écoles;
- mutualisations et de démultiplications de bonnes pratiques.

1.2 Besoins de formation (continue)

Il s'agit de répondre à des besoins de formation (continue) concernant

- une mise en œuvre adéquate et efficace des objectifs finaux,
- une implémentation réaliste des implications pédagogiques et didactiques du CECR¹,
- les stratégies de différenciation,
- l'autonomie de l'apprentissage et la progression des apprentissages,
- l'intégration des TICe dans les pratiques de classe et dans la gestion de l'activité professionnelle des enseignants,
- l'emploi et la maîtrise de pratiques mieux adaptées aux réalités
 - dans le domaine des apprentissages, avec intégration de l'évaluation formatrice et du Portfolio européen,
 - dans l'approche d'une évaluation valide, fiable et riche de sens,
- une approche didactique de l'interculturel,
- la «mise en réseau» structurée des professeurs permettant l'échange d'expertise,
- le soutien de responsables d'équipes de professeurs de FLE dans le domaine des contenus et des aspects culturels ainsi que sur les plans pédagogiques, didactiques et agogiques,

¹ Conseil de l'Europe, (2001), *Cadre européen commun de référence pour les langues. Apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Didier

- le profilage de la maîtrise langagière requise dans les filières techniques et professionnelles,
- l'immersion des professeurs dans les cultures francophones,
- l'accompagnement et le coaching des (jeunes) collègues.

1.3 De nouveaux besoins

Depuis un certain nombre d'années viennent s'ajouter des **besoins nouveaux** quant à la qualité de l'enseignement du français langue étrangère en Flandre.

1.3.1 Les experts du terrain énumérés sous 1.1 ainsi que les formateurs Formacom et le personnel du service culturel de l'ambassade de France, font les constatations suivantes qui sont chacune d'entre elles à prendre en considération:

- a d'importantes *lacunes au niveau de la maîtrise du français* dans une partie importante de la jeune génération de professeurs de français tant au niveau de maîtrise de l'oral que de l'écrit;
- b une «*décolonisation*» francophone flagrante chez la même jeune génération de professeurs;
- c un manque certain de connaissance et d'intérêt quant à *l'actualité et la vie culturelle francophone*;

Par ailleurs, la dimension européenne et internationale de la communication, la mobilité professionnelle et le caractère multiculturel de notre société requièrent que les citoyens soient polyglottes. Pour pouvoir communiquer avec les utilisateurs d'autres langues à des fins professionnelles ou privées, ils ont à acquérir une **conscience interculturelle approfondie** qui leur permette d'adopter une attitude ouverte et tolérante à l'égard de leurs interlocuteurs. Nos professeurs sont amenés à intégrer toujours plus, le développement de la **compétence communicative interculturelle** des apprenants à leurs cours. Pour pouvoir le faire, ils ont besoin de prendre conscience de cette dimension de leur travail en passant eux-mêmes par l'expérience des contacts avec d'autres cultures et en se perfectionnant dans les approches pédagogiques appropriées.

Mais ceci suppose aussi, et peut-être surtout, que nos professeurs de français langue étrangère puissent fonctionner comme de **véritables témoins de la langue et de la culture** qu'ils doivent faire acquérir à leurs apprenants. Le professeur de langue étrangère doit lui-même être l'incarnation de cette langue et de cette culture étrangères pour que leurs élèves puissent acquérir cette compétence communicative culturelle. Pour nombre de ses élèves, le professeur de langue étrangère sera la seule véritable référence de cette langue et de cette culture et le seul véritable initiateur à cette langue et à cette culture.

Derrière la responsabilité sociale de l'apprenant (...), se profile en arrière-plan - dans un effet de profondeur qui ne se confond pas avec un simple effet de perspective - la responsabilité de l'enseignant. Loin d'être seulement de transmission de savoirs et de connaissances - d'arpenteurs de programmes et de métreur de contenus - comme le ferait trop souvent croire une représentation traditionnelle circulante réductrice, la tâche du «maître de langues» est d'abord celle d'accompagnateur, voire d'un mentor, et non seulement pour des

individus pris isolément mais, dans le cadre de l'Ecole, pour des communautés d'individus, qui sont autant de petites sociétés. Mission culturelle et - osons le mot - de gouvernance autant et sinon plus que de transmission disciplinaire.²

1.3.2 Il existe de nos jours une tendance clairement perceptible à l'alourdissement des tâches des conseillers pédagogiques. Ceci a, entre autres, comme conséquence les difficultés des conseillers pédagogiques de français à répondre à tous les besoins de professionnalisation des équipes de professeurs, en particulier en ce qui concerne les lacunes citées ci-dessus (Cf. 1.3.1) dans les domaines langagiers et culturels.

Dans le courant des douze dernières années, l'équipe de formateurs flamands et français du projet Formacom a acquis en ces domaines une expertise et un savoir-faire qu'elle peut mettre à la disposition des conseillers pédagogiques de français comme soutien dans leur tâche de professionnalisation. Dans cette optique, il serait plus que judicieux d'envisager une synergie bien réfléchie sur base de complémentarité, d'échanges d'expertise et d'information lors de moments de concertation.

On ne peut pas perdre de vue non plus qu'en Communauté flamande, l'école est devenue un organisme apprenant qui **s'auto-évalue** et qui stimule ainsi le développement professionnel et personnel de ses enseignants. Ceci implique la nécessité de rendre autonomes les professeurs dans l'exercice de leur profession et la formation continue constitue à cet effet un levier essentiel. Les directions d'écoles souhaitent que les professeurs soient au courant des approches pédagogiques innovantes et qu'ils possèdent les compétences nécessaires pour pouvoir offrir un enseignement de qualité, condition essentielle du succès du projet pédagogique de l'école.

Ajoutons à cela qu'une des tâches de l'école et surtout des groupements d'écoles est de développer leur pouvoir gestionnel et, dans cette perspective, leur propre expertise interne dans le domaine des contenus didactiques. Le projet Formacom *Plus* peut, à cet égard, livrer un apport important pour ce qui est des équipes de professeurs de français langue étrangère.

² GAUTHEROT, J.-M., Si la didactique des langues faisait vraiment sien «le politique»..., in Ethique et politique en didactique des langues - Autour de la notion des responsabilités, Paris, Didier2013, p.233

2 Principes du nouveau projet Formacom Plus

Le programme **FORMACOM Plus** s'appuie sur les principes qui ont fait le succès de **FORMACOM I, II, III et IV**, à savoir :

- la formation de formateurs motivés intègre dès le début un programme de démultiplication ;
- le professeur est valorisé dans son statut d'enseignant et d'acteur responsable, motivé et preneur d'initiatives ;
- la communication, fondée sur un principe d'égalité entre formateurs et participants, se fait dans le respect des propositions de chacun ;
- le projet réunit un grand nombre de partenaires institutionnels et pédagogiques afin de pérenniser les actions de formation ;
- le partenariat implique un **engagement ferme** de tous les partenaires et des participants ;
- cette formation innovante sera réalisée par l'association et l'expertise de formateurs flamands, très au fait de la situation de l'enseignement en Flandre, et des formateurs français connaissant bien l'enseignement flamand;
- l'action de formateurs flamands très au fait des réalités du terrain et celle de formateurs français sont associées pour un apport novateur commun et concerté ;
- le projet démarre par des journées de préparation au stage résidentiel de deux semaines permettant de souder le groupe et de définir clairement les objectifs poursuivis;
- la formation s'inscrit dans la durée, ce qui permet une réelle mise en pratique des acquis et savoir-faire et une évaluation rationnelle de l'efficacité des actions menées ;
- dans la phase d'élaboration, les travaux du projet sont relayés sur un espace de travail sur Internet permettant aux participants et aux formateurs de collaborer à distance afin de préparer le matériel pour publication sur Internet ;
- la publication du matériel pédagogique issu du projet fait l'objet d'un contrôle de qualité avant la diffusion sur le site www.form-a-com.org ;
- la formation intègre une dimension internationale, le stage est ouvert à des professeurs de français langue étrangère ou langue seconde (enseignement aux niveaux A1, A2, B1, B2 et C1 du « Cadre commun européen de référence ») d'autres pays européens et non-européens, les stagiaires sur E-twinning et les projets d'échanges européens;
- le projet se fixe comme objectif fondamental la contribution au développement d'une prise de conscience interculturelle auprès des enseignants et des apprenants
- le projet intègre les acquis des projets FORMACOM I, II, III et IV;
- le projet aura une structure modulaire (Cf. 3.1);
- il sera fait appel aux conseillers pédagogiques de français langue étrangère des différents réseaux comme informateurs et pour des sessions de concertation structurées avec les coordinateurs du projet.

3 Objectifs

Le projet Formacom Plus se donne pour objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement en Flandre et d'en renforcer la dimension européenne et interculturelle.

Il revêt un caractère modélisant pouvant être reproduit dans d'autres pays européens.

3.1 Objectifs opérationnels d'ordre pédagogique

3.1.1 Module 1: Remise à niveau de la formation pédagogique et didactique initiale et approfondissement de la maîtrise de la didactique du FLE (opérateurs: partenaires flamands et français)

- apprendre à tenir compte des divers styles d'enseignement et d'apprentissage
- apprendre à tenir compte des diverses formes d'intelligence;
- les stratégies de différenciation;
- travailler à l'autonomie d'apprentissage (apprendre à apprendre et progression dans les processus d'apprentissage)
- l'emploi et la maîtrise de pratiques innovantes mieux adaptées
 - aux processus d'apprentissages, avec intégration de l'évaluation formative et du Portfolio européen,
 - à une approche valide, fiable et riche de sens de l'évaluation sommative
- acquisition de pratiques de classe innovantes dans le domaine du FLE (travailler avec TV5 Monde, RFI, France 24, www.franccparler.oif.org La Semaine du Film français en Flandre, etc.);
- intégration des TICe dans les pratiques de classe et dans la gestion de l'activité professionnelle des enseignants: aspects matériels (ordinateurs portables, tablettes, TNI, etc. et implications didactiques) et logiciels;
- initiation à l'enseignement-apprentissage en ligne;
- une mise en œuvre adéquate des objectifs finaux, ce qui suppose:
 - ° le développement d'une vision sur l'enseignement des langues étrangères et ses finalités,
 - ° traduction des objectifs finaux en parcours didactique et en parcours évaluateur;
- une implication réaliste des prolongements pédagogiques et didactiques de la mise en œuvre du CECR;
- dissémination des acquis au sein de l'institution, des groupements d'école et lors des journées d'études de la BVLF.

3.1.2 Module 2: soutien et assistance du fonctionnement des équipes de professeurs de FLE (opérateurs: partenaires flamands)

- la «mise en réseau» des professeurs permettant l'échange d'expertise,
- soutien de responsables d'équipes de professeurs de FLE dans les domaines des contenus didactiques et culturels, de la pédagogie et de l'agogie;

- les techniques d'observation de classe;
- le coaching de (jeunes) collègues,
- les visites collégiales au delà des limites d'institutions et de réseaux;
- profilage de la maîtrise langagière requise dans les filières techniques et professionnelles,
- dissémination des acquis au sein de l'institution, des groupements d'école et lors des journées d'études de la BVLF (Cf. module 1)
- analyse critique de matériel didactique: demande de fourniture de matériel didactique aux éditeurs flamands et français pour pouvoir réaliser une analyse critique de ce matériel en fonction des objectifs et du CECR.

3.1.3 Module 3: Optimisation des connaissances linguistiques, culturelles et socioculturelles de la francophonie, mise en œuvre de l'interculturel (opérateurs: partenaires français)

- bain linguistique et immersion culturelle;
- littérature francophone actuelle;
- musique, cinéma, arts plastiques,
- aspects socioculturels de la francophonie;
- mise en œuvre de l'interculturel. dans le domaine de la communication

3.2 Objectifs opérationnels d'ordre extra-pédagogique

- contribuer à une collaboration efficace entre les professeurs de FLE des différents réseaux de l'enseignement de l'enseignement secondaire;
- contribuer à une collaboration efficace entre les professeurs de FLE des différents réseaux de l'enseignement pour adultes;
- jouer un rôle dans la mise en réseau des professeurs de FLE des différents types d'enseignement (secondaire et adultes)
- favoriser la collaboration entre professeurs de FLE de l'Union européenne, promouvoir leur connaissance des différents systèmes éducatifs et contribuer à une prise de conscience de la dimension européenne de leur fonction d'enseignant ;
- rassembler les ressources didactiques produites dans le cadre du projet et les partager sur l'Internet à l'intention de tous les professeurs de FLE dans le monde.

4 Publics cibles

- 4.1** Ce nouveau projet s'adresse, en un premier temps, à des publics cibles avec des besoins spécifiques de formation continue et qui sont prêts à s'engager sur le moyen terme pour une formation qui leur permettra de progresser professionnellement dans leur expertise en tant que professeur de FLE, de devenir aptes à guider leurs (jeunes) collègues et à soutenir les équipes de professeurs de FLE dans le domaine des contenus didactiques.
- 4.2** Dans un deuxième temps, l'équipe des enseignants formés transmettra les acquis de la formation à un nouveau public-cible. La démultiplication du projet devrait toucher près de mille professeurs de français en Flandre.

5 Contenus et approches

Le projet FORMACOM Plus souhaite privilégier un certain nombre d'axes thématiques qui répondent à un besoin de formation des professeurs et des écoles. Il intègre les expériences déjà acquises lors du projet FORMACOM I, II, III et IV et tient compte des objectifs définis par les programmes institutionnels des différents réseaux et le «Cadre européen commun de référence pour les langues» du Conseil de l'Europe. Un programme détaillé sera élaboré de commun accord par l'équipe de formateurs flamands et français.

5.1 Thèmes

- l'approche pédagogique axée sur le développement de l'autonomie d'apprentissage de l'apprenant et sur un apprentissage tout au long de la vie et dans ce cadre :
 - la pédagogie de la tâche et la pédagogie du projet;
 - les activités motivantes;
 - les stratégies d'apprentissage : apprendre à apprendre;
- l'intégration des TICe et de l'enseignement à distance (adultes) dans l'enseignement du FLE;
- l'évaluation des compétences langagières et des compétences d'apprentissage;
- le développement de la prise de conscience et de la compétence interculturelle des professeurs et des apprenants;
- le développement des compétences de communication professionnelle des participants à ce projet.

5.2 Contenus et approches

Responsabilisation, expérimentation, réflexion et concertation : voilà les quatre priorités de la méthodologie du projet.

Les participants seront impliqués d'emblée dans l'analyse de leurs propres besoins de formation et dans la détermination des contenus traités.

La démarche de formation privilégiera les activités où les participants réfléchissent ensemble aux démarches pédagogiques en partant de leur vécu : simulations de classe suivies d'une réflexion, élaboration et discussion en commun de démarches pédagogiques à partir de supports ou d'objectifs sélectionnés, présentation par les participants d'activités expérimentées en classe.

Chaque module doit conduire à des suggestions concrètes de pratiques de classe qui seront expérimentées par les participants dans leurs classes et serviront de base à une réflexion permettant d'élaborer d'autres démarches.

Il sera demandé aux participants un travail de réflexion en dehors des rencontres. Ces réflexions seront présentées dans de courts exposés de façon à familiariser les enseignants avec la prise de parole face à leurs collègues

5.3 Estimation du volume d'heures de formation

stage:	7 h 1/2 x 5 x2	=	75 h
journées de préparation et de suivi:	6 h x 9	=	54 h
	ou 6 h x 10	=	60 h

Total			129 h / 135 h

6 Partenaires du projet

- le Département de l'Enseignement de la Communauté flamande de Belgique;
- le Service Culturel de l'Ambassade de France;
- la «Belgische Vereniging Leraren Frans»;
- le CAVILAM - Alliance française de Vichy;
- les différents réseaux d'enseignement: GO!, OVSG, Provinciaal Onderwijs, VSKO, VOOP;
- la KULeuven, l'UG, la VUB, l'UA;
- les Alliances françaises de Bruxelles-Europe et de Flandre-Orientale
- les écoles des professeurs concernés.

6.1 Organismes français

Ambassade de France en Belgique

Monsieur Jean-Pierre JARJANNETTE
Conseiller de coopération et d'action culturelle

Coordinateur du projet :

Monsieur Denis REY
Attaché de coopération pour le français

CAVILAM (Centre d'Approches Vivantes des langues et des Médias) - Alliance française

Monsieur Michel BOIRON
Directeur général

Coordinateur du projet :

Monsieur Michel BOIRON

6.2 Organismes belges et flamands

Ministère

Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap Departement Onderwijs en Vorming Vlaanderen, Dienst Beleid en Onderwijspersoneel

(Ministère de la Communauté flamande, Département de l'Enseignement et de la Formation en Flandre, Dienst Beleid en Onderwijspersoneel)

Madame Hilde LESAGE
Chef de département

Coordinateur du projet
Madame Monika VAN GEIT
Assistante

Réseaux

Onderwijs van de Vlaamse Gemeenschap (GO!)

Enseignement de la Communauté flamande

Madame Raymonda VERDYCK
Administrateur-délégué

Représentant pour la réunion des partenaires
Monsieur Eddy PLANCKE
Conseiller pédagogique

Onderwijssecretariaat van de Steden en Gemeenten van de Vlaamse Gemeenschap (OVSG)

(Secrétariat de l'enseignement des villes et communes de la Communauté flamande)

Monsieur Patriek DELBAERE
Directeur général

Représentante pour la réunion des partenaires
Madame Nathalie CEULEMANS, conseillère pédagogique

Provinciaal Onderwijs Vlaanderen (POV)

(Enseignement provincial flamand)

Monsieur Patrick WEYN
Directeur de l'enseignement provincial en Flandre

Représentant pour la réunion des partenaires
Madame Dina LIEVENS
Directeur de l'Institut Provincial des Ardennes flamandes

Vlaams Onderwijs Overleg Platform (VOOP)
(Plateforme flamande de concertation pour l'enseignement)

Madame Nancy BAL
Président

Représentante pour la réunion des partenaires
Madame Jeanine BILLENS
Directeur de l'Enseignement pour adultes – Brussels Education Center

Vlaams Secretariaat van het Katholiek Onderwijs (VSKO)
(Secrétariat flamand de l'Enseignement catholique)

Madame Mieke VAN HECKE
Directeur général

Représentant pour la réunion des partenaires
Monsieur Freddy CLOET
Cadre du VVKSO

Universités

KU Leuven
(Université de Louvain)

Prof. Dr. Ilse MAGNUS
Responsable de la Formation des professeurs de français (FLE)

Représentants pour la réunion des partenaires
Prof. Dr. Ilse MAGNUS
Universiteit Gent (UGent)
(Université de Gand)

Prof. dr. Pascale HADERMANN
Responsable de la didactique du Français langue étrangère (FLE)

Représentants pour la réunion des partenaires
Monsieur Philippe SAELENS
Didacticien du Français langue étrangère (FLE)

Vrije Universiteit Brussel (VUB)
(Université Libre de Bruxelles- néerlandophone)

Prof. dr. Michel PIERRARD
Responsable de la didactique du Français langue étrangère (FLE) - IDLO

Représentante pour la réunion des partenaires
Madame Danielle HONTOIR
Maître de conférences et déléguée aux stages en didactique FLE

Universiteit Antwerpen

(Université d'Anvers)

Prof. dr. Mathea SIMONS

Responsable de la didactique du Français langue étrangère (FLE)

Représentante pour la réunion des partenaires

Prof. dr. Mathea SIMONS

Responsable de la didactique du Français langue étrangère (FLE)

Alliances françaises

Alliance française Bruxelles-Europe et Alliance française de Flandre-Orientale

Monsieur Thierry LAGNAU

Directeur de l'Alliance française Bruxelles-Europe

Délégué Général de l'Alliance française en Belgique

Monsieur Luc VAN KERCHOVE

Président de l'Alliance française de Flandre-Orientale

Représentant pour la réunion des partenaires

Monsieur Luc VAN KERCHOVE

Président de l'Alliance française de Flandre-Orientale

Association de professeurs

Association Belge des Professeurs de Français, Communauté flamande (BVLF)

(Belgische Vereniging Leraren Frans - Vlaamse Gemeenschap vzw)

Monsieur Raymond GEVAERT

Président

Coordinateurs du projet :

Monsieur Raymond GEVAERT

Président

Madame Nathalie CEULEMANS

Vice-présidente

6.3 Organes de concertation

6.3.1 Réunion des partenaires (Cf. 6.1 et 6.2)

6.3.2 Equipe de coordination

Monsieur Michel BOIRON
Madame Nathalie CEULEMANS
Monsieur Giedo CUSTERS
Monsieur Raymond GEVAERT
Monsieur Daniel LEROY
Monsieur Denis REY (Ambassade de France)
Madame Monika VAN GEIT (Département de l'Enseignement)

Gestion au quotidien: Madame Nathalie CEULEMANS
Monsieur Giedo CUSTERS
Monsieur Raymond GEVAERT
Monsieur Daniel LEROY

6.3.3 Réunion de travail

Monsieur Michel BOIRON
Madame Nathalie CEULEMANS
Monsieur Giedo CUSTERS
Monsieur Raymond GEVAERT
Monsieur Daniel LEROY

6.3.4 Concertation pédagogique

Madame Nathalie CEULEMANS
Monsieur Giedo CUSTERS
Monsieur Raymond GEVAERT
Monsieur Daniel LEROY

Une délégation des conseillers pédagogiques des réseaux

7 Durée du projet

Ce programme s'étalera sur la période allant de janvier 2014 à décembre 2016. L'organisation du programme sera établie par l'équipe de coordination .

8 Structure du projet

8.1 Conception générale du programme

La conception générale du programme est assurée par l'équipe de coordination en concertation avec tous les partenaires. L'équipe de coordination assure la cohérence du programme et sa conformité aux objectifs définis tout au long du projet.

8.2 Experts intervenant dans la formation

Les experts flamands et français interviendront de façon concertée pendant le stage en France et durant les journées de préparation et de suivi. Pour certaines journées de suivi en Flandre, on pourra faire appel à des experts externes.

8.3 Phase de préparation du programme

Le stage résidentiel à Vichy sera précédé de deux journées de préparation pour les candidats pendant lesquelles les responsables pédagogiques et les formateurs définiront les contenus du stage.

Le but de cette rencontre est quadruple :

- elle permettra aux participants et aux formateurs de faire connaissance;
- elle permettra aux participants de préciser les besoins essentiels du terrain en ce qui concerne l'approche de l'enseignement des langues, les ressources didactiques (développement et utilisation), les outils pédagogiques et la connaissance des réalités socioculturelles francophones. Il s'agit donc d'une approche basée sur la demande (« *bottom-up approach* ») ;
- elle permettra de faire une évaluation diagnostique de la connaissance des TICE des participants ;
- les participants y recevront une bibliographie de lectures conseillées en guise de préparation à la formation.

Durant le mois précédant le stage aura lieu une réunion d'information pratique pour les participants et les directeurs des établissements concernés.

8.4 Stage au CAVILAM - Alliance française (Vichy) en France

La mise en œuvre des contenus didactiques pendant le stage (2014 ou 2015) et l'organisation de ce stage sont confiées au CAVILAM en concertation avec les coordinateurs flamands. Ce stage vise à constituer une équipe d'experts solidaire (deux groupes). Chacun des deux groupes sera assisté de coordinateurs.

Objectifs du stage :

- les participants et experts travailleront ensemble à partir du CECR, des objectifs finaux définis par le Parlement flamand et des programmes des différents réseaux de l'enseignement en Flandre. Ils seront formés aux approches pédagogiques axées sur le développement de l'autonomie d'apprentissage de l'apprenant et sur le développement de la compétence interculturelle ainsi qu'à leur évaluation;
- ils acquerront des techniques utiles pour l'animation de formations : préparation d'une unité de formation, planification, déroulement, évaluation et suivi;
- ils échangeront des idées avec des professeurs de FLE(S) d'autres pays (non-) européens concernant les systèmes et méthodes d'enseignement respectifs et réfléchiront aux approches méthodologiques pertinentes pour l'enseignement de la compétence interculturelle en classe de langue;
- ils élaboreront des unités de formation sur les thèmes retenus parmi les besoins prioritaires des enseignants de FLE en Flandre ;
- ils prépareront l'organisation d'ateliers de dissémination qui seront proposés
 - dans les établissements scolaires en Flandre et lors de journées de formation continue organisées par les universités et les associations de professeurs de français en Flandre
 - et à l'étranger par les associations de professeurs;
- ils mettront en place les modalités de mise en réseau des ressources pédagogiques (diffusion d'une lettre pédagogique périodique et publication des travaux sur le site de FORMACOM).

8.5 Les journées de suivi en Flandre

Après leur stage, les enseignants prendront part à 7 à 8 journées de suivi réparties entre septembre 2014 et décembre 2016.

Objectifs spécifiques et contenus des journées de suivi :

- les experts approfondissent la formation et donnent une impulsion aux participants pour continuer la réflexion sur leurs pratiques pédagogiques ;
- lors de ces journées de suivi, les participants partagent les expériences vécues en classe suite à la mise en pratique des acquis de la formation ;
- en petits groupes, ils élaborent les ateliers de démultiplication qu'ils animeront ;
- ils constituent des groupes de travail pour élaborer du matériel didactique (fiches d'activité, bibliographies commentées, sélection de sites utiles, conseils d'exploitation didactique) qui sera mis en ligne au profit des autres professeurs de FLE;
- ils veilleront à l'utilité pratique des activités proposées et des matériels élaborés.

8.6 Organisation de la démultiplication

Après le stage les enseignants formés animeront des **ateliers**. La démultiplication touchera près d'un millier de professeurs de français en Flandre. L'organisation de ces ateliers est confiée aux écoles, aux réseaux, à la BVLFF et aux organismes chargés de la formation continue en Flandre.

La démultiplication se fera également par l'élaboration de fiches pédagogiques mutualisées sur le site FORMACOM.

8.7 Evaluation du programme

8.7.1 Evaluations intermédiaires à l'issue du stage, à l'issue de chaque journée de suivi et à l'issue de chaque année de travail.

Ces évaluations intermédiaires seront effectuées :

- sous la forme de questionnaires individuels et d'entretiens avec tout le groupe ;
- sous la forme de rapports établis par les différents partenaires.

Elles permettront d'adapter les contenus aux besoins nouveaux des participants. Les participants élaboreront, en outre, un portfolio rendant compte de leur processus d'apprentissage et de leur réflexion concernant leurs activités d'enseignement et de formation.

8.7.2 Evaluation par rapport aux objectifs du programme.

Une évaluation-diagnostic avant le stage, suivie d'une évaluation sur les effets de la formation deux années plus tard devra répondre aux questions suivantes :

pour les participants :

- la formation leur a-t-elle permis d'acquérir et/ou de développer les compétences nécessaires au transfert de connaissances et savoir-faire en méthodologie de l'enseignement des langues modernes auprès de leurs collègues?
- la formation leur a-t-elle permis d'acquérir et/ou de développer les compétences nécessaires à la guidance d'un groupe de professeurs?
- la formation leur a-t-elle permis de dynamiser et d'améliorer la qualité de leur enseignement grâce à la mise en pratique de nouvelles approches pédagogiques et à l'élaboration de matériaux didactiques appropriés ?
- la formation leur a-t-elle permis d'opérer une réflexion sur leur propre fonctionnement didactique et sur leurs propres représentations pédagogiques et de mieux les cerner ainsi ?
- la formation a-t-elle eu un impact positif sur leur motivation quant à l'exercice de leur profession ?
- la formation a-t-elle eu un impact positif sur leur collaboration avec leurs collègues qui enseignent d'autres langues modernes (synergie) ?

9 Financement et responsabilités

La comptabilité du projet s'effectuera en fonction des années civiles.

- service culturel de l'Ambassade:	8 000 €
- Département Enseignement:	8 000 €
- universités (UG, KUL, VUB, UA) 200 € x 4 et mise à disposition de locaux pour les journées de suivi	800 €
- contribution Enseignement Provincial	200 €
- Alliances françaises de Bruxelles-Europe et de Flandre-Orientale	200 €
- participation école: par professeur	300 €
- bourses Comenius et Grundtvig	dépendant des attributions

Ces contributions financières couvriront toutes les dépenses liées au projet, tels

- les coûts du stage des participants;
- les coûts générés par la coordination pédagogique du projet ;
- les frais de déplacement participants et des coordinateurs durant le stage;
- la rétribution des coordinateurs;
- les coûts et honoraires générés par la contribution des experts français et flamands pendant les journées de préparation et de suivi;
- les frais de déplacement des experts français séjournant en Flandre;
- les frais d'hébergement des experts ou des formateurs;
- les frais de déplacement des formateurs flamands en Flandre;
- les frais de déplacement des participants aux journées de suivi;
- les frais de restauration des participants pendant les journées de suivi;
- les frais d'assurance, de gestion comptable et de fiscalité ;
- les frais d'hébergement, de gestion et de mise à jour du site internet;
- les frais liés à l'acquisition de matériel didactique.

9.1 Contribution du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France :

Le SCAC

- s'engage à contribuer au projet à hauteur de 8 000 euros en 2014 et de 8 000 euros en 2015, sous réserve de l'approbation budgétaire annuelle du Ministère des Affaires étrangères, ce montant pouvant être ajusté en 2016 en fonction des enveloppes de crédits disponibles;
- s'engage à publier les documents FORMACOM par le biais de son réseau de distribution.

9.2 Le Département de l'Enseignement et de la Formation en Flandre, Dienst Beleid en Onderwijspersoneel

- s'engage à contribuer au projet à hauteur de 8000 euros en 2014 et 2015, ce montant pouvant être ajusté en 2016 en fonction des enveloppes de crédits disponibles et sera à affecter de façon prioritaire mais non exclusive aux stages;
- prend en charge l'organisation la journée de clôture du projet avec les coordinateurs;
- s'engage à publier les documents de FORMACOM par le biais des réseaux de diffusion du Ministère.

9.3 Les responsabilités des communautés scolaires et des écoles

Les communautés scolaires et les écoles qui participent à FORMACOM Plus

- s'engagent pour les trois années du projet ;
- verseront 300 euros par an pour chaque participant au programme ;
- s'engagent à libérer les professeurs de leurs cours et d'autres tâches lors de la journée d'information sur les bourses Comenius et Grundtvig, lors des journées de préparation, lors du stage résidentiel c'est-à-dire 14 jours de stage et les 7 à 8 journées de suivi après le stage ;
- favorisent la démultiplication du programme par les enseignants formés;
- s'engagent à libérer les professeurs de leurs cours et d'autres tâches à l'occasion de la journée d'études de la BVLF-vzw (Belgische Vereniging Leraren Frans - Vlaamse Gemeenschap)
- s'engagent à respecter la réglementation concernant les droits d'auteur, les exigences de qualité, et le suivi administratif comme formulé dans le point 9.9.

9.4 Les universités

Les universités participant au programme contribueront au projet à raison de 600 euros pour l'ensemble du projet avec une tranche de 200 euros par an.

Chacune des universités prend en charge :

- l'organisation logistique et matérielle de journées de préparation ou de suivi en Flandre (minimum une par an dans la période de janvier 2014 à décembre 2016) y compris les frais de documentation et d'accueil des participants et les suppléments pour frais de restauration.
- l'organisation de minimum une journée de démultiplication (au moins) dans la période de 2014 à 2016.

9.5 Les Alliances françaises de Bruxelles-Europe et de Flandre-Orientale

Ces deux Alliances françaises participant conjointement au programme contribueront au projet à hauteur de 600 euros pour l'ensemble du projet avec une tranche de 200 euros par an.

Ces deux alliances prennent en charge

- l'organisation logistique et matérielle de journées de suivi dans la période de septembre 2014 à décembre 2016.

9.6 Responsabilités du CAVILAM- Alliance française

Le CAVILAM

- est responsable de la mise en place des contenus didactiques arrêtés du stages à Vichy (2014 ou 2015), de même que pour l'organisation de ces stages en concertation avec les coordinateurs flamands ;
- élabore un programme de préparation au stage (lectures, supports de cours) en collaboration avec les coordinateurs flamands ;
- s'engage à publier la formation dans le catalogue GRUNDTVIG par le biais de l'Agence nationale Socrates et à respecter la réglementation concernant la publication de formations dans ce catalogue. Cette réglementation a été publiée dans les « Lignes directrices pour la présentation d'offres d'activités de formation continue destinée au personnel éducatif de l'éducation des adultes » (<http://www.europe-education-formation.fr>) ;
- s'engage à ouvrir la formation à des professeurs de français de FLE d'autres pays (européens) qui enseignent aux adultes ou à des adolescents de 14 à 18 ans au niveau A1-B1 comme définis par le « Cadre commun européen de référence pour les langues » ;
- s'engage à publier l'offre de formation dans son propre catalogue afin que les enseignants de français de l'enseignement secondaire puissent solliciter une bourse Comenius pour suivre cette formation.

9.7 Les responsabilités des réseaux

Les réseaux prennent en charge les coûts et les responsabilités suivants :

- la participation active au recrutement des candidats participants ;
- l'organisation des sessions de démultiplication dans leurs établissements scolaires. Les frais liés à l'organisation des sessions de démultiplication pourront être en partie financés par le droit d'inscription payé par les participants (le public-cible des journées de démultiplication) ;
- la publication de documents de FORMACOM par le biais de leurs réseaux de diffusion.

POV s'engage à contribuer au projet à raison de 600 euros pour l'ensemble du projet.

9.8 Responsabilités de la BVLF, a.s.b.l.

La BVLF s'engage à :

- prendre en charge la gestion financière et comptable du projet;
- prendre en charge la couverture des risques aux personnes
 - des participants en complément de l'assurance scolaire,
 - des formateurs et coordinateurs belges et des membres belges de la gestion au quotidienpour toutes les activités relevant du projet FORMACOM;
- publier les documents relatifs à FORMACOM par leurs propres moyens de diffusion ;
- faire intervenir un certain nombre de professeurs – participants en tant qu'animateurs d'un atelier lors de journées de formation et des journées d'étude de la BVLF.

Les frais liés à la gestion financière, à la comptabilité et aux assurances risques personnels seront repris dans le budget.

9.9 Les responsabilités des participants et des partenaires

Les participants et les partenaires s'engagent à respecter les principes suivants :

- Les démultiplications organisées et/ou données et les publications faites par les partenaires et les participants (y compris les écoles et communautés d'écoles) dans le cadre du projet FORMACOM Plus doivent se faire au nom de FORMACOM jusqu'en décembre 2017. Le nom de FORMACOM Plus doit figurer sur toutes les invitations ainsi que sur les documents distribués lors de la séance de démultiplication.
- Lorsqu'un participant ou partenaire (y compris les écoles et communautés d'écoles) souhaite organiser ou donner une formation (jusqu'en décembre 2017) ou faire une publication dans le cadre du projet FORMACOM, il est tenu d'en avertir les coordinateurs généraux qui donneront leur autorisation à condition que la formation / la publication réponde aux exigences de qualité correspondant au label de qualité FORMACOM dont les critères seront définis par l'équipe de formateurs.
- Les participants communiquent aux coordinateurs leurs activités de démultiplication (lieu, date, public cible, objectifs, sujet, durée, fréquence, nombre de participants) et s'engagent à envoyer, dans le mois suivant l'activité de démultiplication, par courrier électronique, le formulaire de démultiplication interne ou externe.
- Chaque participant et partenaire s'engage à fournir aux coordinateurs, en fin de parcours et par voie électronique, une liste avec les actions organisées et les démultiplications données, tant sur le plan interne qu'externe.
- Les participants s'engagent à participer à la journée d'études de la BVLF-vzw.

Les participants s'engagent à respecter la réglementation concernant les droits d'auteur, les exigences de qualité, et le suivi administratif.

9.10 Le suivi financier

Durant le cours du projet, l'équipe de coordination est chargée du suivi financier et procure aux partenaires un aperçu financier et ceci deux fois par an.

Fin septembre 2015, les contributions financières du Département de l'Enseignement et de l'ambassade de France pourront, après concertation avec les partenaires, être revues à la baisse en fonction du nombre de bourses Comenius et Grundtvig obtenues et des enveloppes de crédits disponibles.

10 Les signataires

Pour l'Ambassade de France en Belgique

Monsieur Jean-Pierre JARJANETTE

Conseiller de coopération et d'action culturelle

Pour le Ministère de la Communauté flamande, Département de l'Enseignement et de la Formation en Flandre, Dienst Beleid en Onderwijspersoneel)

Madame Hilde LESAGE

Chef de Département

Pour le CAVILAM (Centre d'Approches vivantes des Langues et des Médias) - Alliance française

Monsieur Michel BOIRON

Directeur général

Pour GO, Gemeenschapsonderwijs (Enseignement communautaire)

Madame Raymonda VERDYCK

Administrateur-délégué

Pour l'OVSG, Onderwijssecretariaat van de Steden en Gemeenten van de Vlaamse Gemeenschap (Secrétariat de l'Enseignement organisé par les villes et les communes de la Communauté flamande)

Monsieur Patriek DELBAERE

Directeur général

Pour le POV, Provinciaal Onderwijs Vlaanderen (Enseignement provincial en Flandre)

Monsieur Patrick WEYN

Directeur de l'Enseignement Provincial en Flandre

Pour le VOO, Vlaams Onderwijs Overleg Platform (Plateforme flamande de concertation pour l'enseignement)

Madame Nancy BAL

Présidente

Pour le VSKO, Vlaams Secretariaat van het Katholiek Onderwijs (Secrétariat flamand de l'Enseignement catholique)

Madame Mieke VAN HECKE

Directeur général

Pour la K.U.Leuven, Katholieke Universiteit Leuven (Université catholique de Leuven)

Prof. Dr. Ilse MAGNUS

Responsable de la Formation académique de professeurs de français langue étrangère

Pour l'UGent, Universiteit Gent (Université de Gand)

Prof. Dr. Pascale HADERMANN

Responsable de la Formation en didactique du français

Pour l'UA, Universiteit Antwerpen (Université d'Anvers)

Prof. Dr. Mathea SIMONS

Responsable de la didactique du Français langue étrangère

Pour la VUB, Vrije Universiteit Brussel (Université libre de Bruxelles)
Prof. Dr. Michel PIERRARD
Responsable de la Formation en didactique du FLE

Pour l' Alliance française de Bruxelles-Europe et pour l'Alliance française de Flandre-Orientale
Monsieur Thierry LAGNAU
Directeur de l'Alliance française de Bruxelles-Europe
Délégué Général de l'Alliance française en Belgique

Pour la BVLf a.s.b.l. (Association belge des professeurs de français)
Monsieur Raymond GEVAERT
Président

Annexes

Annexe II Sigles

aso	Algemeen secundair onderwijs
bso	Beroepssecundair onderwijs
BVLF	Belgische Vereniging Leraren Frans – Vlaamse Gemeenschap - vzw
kso	Kunstsecundair onderwijs
POV	Provinciaal onderwijs Vlaanderen
FORMACOM	Formation et communication
GO!	Onderwijs van de Vlaamse Gemeenschap
OVSG	Onderwijssecretariaat van de Steden en Gemeenten van de Vlaamse Gemeenschap
tso	Technisch secundair onderwijs
vo	Volwassenenonderwijs
VOOP	Vlaams Onderwijs Overleg Platform
VSKO	Vlaams Secretariaat van het Katholiek Onderwijs